

Mobilisation ^{ML 3118118} pour le pastoralisme

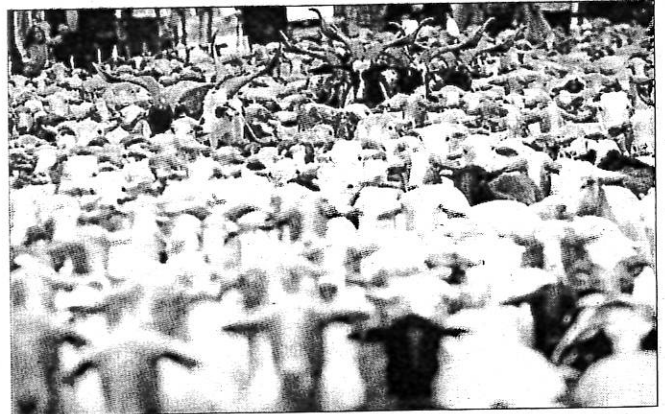
Cévennes. Des actions mises en place.

Le pastoralisme (pâturage des espaces naturels par les animaux) peine à se maintenir en Cévennes. La transmission d'exploitation agricoles et l'installation de nouveaux éleveurs rencontrent des difficultés, en particulier sur l'accès au foncier. Face à ces problématiques, les acteurs du territoire se sont mobilisés autour d'un engagement collectif et un Pacte pastoral intercommunal (PPI) a été adopté par la communauté de communes Causses Aigoual Cévennes Terres solidaires.

Le 24 juillet dernier s'est tenu le sixième comité d'animation de ce Pacte à Trèves, qui a réuni de nombreux acteurs (élus, Parc national des Cévennes, chambres d'agriculture, entente interdépartementale Causses et Cévennes...) Il a fait un bilan positif d'une

année d'actions concrètes, réalisées dans le cadre d'un programme d'action Terra rural porté par la communauté de communes.

Au total, ce sont 15 actions ayant pour objectif le maintien et le redéploiement du pastoralisme qui ont permis : la création d'une association foncière agricole en vue d'une installation communale, l'organisation d'un chantier collectif de nettoyage d'un chemin de transhumance, la formation des élus sur les outils à leur disposition pour protéger et rendre disponible le foncier agricole, l'évaluation du potentiel pastoral de plusieurs pâturages et des possibilités d'installation, la présentation du Pacte et la sensibilisation au pastoralisme des habitants locaux, l'échange avec d'autres territoires...



■ Le pastoralisme face aux difficultés.